

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA MAIRIE DE BAYONNE, VENDREDI 12 OCTOBRE 1984.

12 OCTOBER 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le maire, mesdames et messieurs,

- A Bayonne, que de visages amis retrouvés, certains quittés depuis trop longtemps, chacun suivant sa route absorbé par ses propres travaux, d'autres qui sont restés des compagnons de vie, c'est vous dire la joie particulière que j'ai de me trouver parmi vous. Monsieur le maire `Henri Grenet`, nous nous sommes connus, nous avons siégé au Parlement ensemble, nous entretenions, je dois dire, des relations très cordiales, et même si nous n'avons pas observé le même rythme de rencontres, cette cordialité est restée. Au-delà des débats politiques, et je les connais, assurément, je tiens à vous saluer après tant d'années consacrées à la ville de Bayonne.\

On me dit que les circonstances dans lesquelles je viens à Bayonne, et au Pays basque, sont des circonstances difficiles. Raison de plus pour que j'y vienne ! Mais je tiens dès maintenant à placer notre conversation sur le -plan où vous l'avez souhaité : le chômage, ce que vous en avez dit, monsieur le maire, ne doit pas nous conduire à considérer qu'il s'agit d'une fatalité d'une part, et d'autre part que l'Etat, en tant que tel, a pour mission de se substituer à toutes les défaillances. Je dois aussi m'adresser aux contribuables français : pour la première fois depuis 30 ans, j'ai fait baisser les impôts et les charges sociales. Vous le constaterez l'année prochaine après le vote du budget !

- Au moment où tout le monde me dit : "moins d'Etat", en sourdine quand on vient me voir, on me dit "plus d'Etat, venez nous aider", il m'est difficile d'accorder ces violons ! Bien entendu, tous les efforts sont faits et seront faits plus encore, plus qu'on ne l'a jamais fait, sans pouvoir prétendre panser cette plaie que représente pour la dignité, pour les chances de vie d'un individu, d'une famille, la perte de l'emploi.

- Alors il faut prendre un problème par un bout et former femmes et hommes au métier qu'ils feront et où il n'y aura pas de chômage. Faut-il - si je le pouvais, je le ferais, mais je ne pense pas que ce serait de bonne politique, - faut-il assurer partout, par des financements artificiels, faut-il financer le maintien en -état d'industries qui ne supportent pas la concurrence internationale ? Ou ne faut-il pas délibérément, sans rien sacrifier par nous-mêmes, mais à la simple constatation de bon sens à laquelle j'appelle les Français, ne faut-il pas mettre l'accent, contribuer d'abord à ce que s'édifient des industries ? Je ne dirai pas nouvelles, mais des entreprises tirant profit de toutes les technologies nouvelles dans les secteurs les plus anciens qui peuvent être rénovés et concurrentiels, je pense au textile en-particulier, comme dans les domaines les plus nouveaux. C'est comme cela que nous bâtirons un pays capable de retrouver l'activité économique et donc la croissance, une saine croissance, mais une croissance sociale ce qui est le propre de ce gouvernement et de son prédécesseur. Cela ne sera possible que si l'on met l'effort là où il le faut ! Avec discernement, en pariant toujours pour l'avenir c'est-à-dire pour le présent, sans refuser le passé - j'ai employé cette expression - mais en refusant ce qui est dépassé ! Le reste est de l'ordre de la couverture sociale.

- Il faut bien s'en pénétrer, monsieur le maire, car vous étiez dans votre rôle lorsque vous avez énuméré les dommages causés : ils sont graves, jusqu'à 14 % de chômage dans votre ville et dans votre région £ mais vous auriez pu me dire, et je vous remercie de m'en avoir laissé le soin, - puisque j'en viens - qu'il existe aussi des entreprises comme on dit performantes, parmi les meilleures de France et du monde. Je rencontrai juste avant de me rendre à votre mairie plusieurs chefs d'entreprises, plusieurs jeunes chefs d'entreprises qui, avec du capital à risque, ont créé leur entreprise, ils ont 25, 30, 35 ans. ... et j'apercevais leur capacité, leur espoir, leur volonté, déjà leur réussite. Sans oublier non plus l'entreprise majeure que vous connaissez `Société anonyme de télécommunications`, qui emploie un peu moins de 400 travailleurs ultra qualifiés, tout à fait remarquables, et dont les produits sont nécessaires au développement de toutes nos grandes entreprises pour ne parler que de la France. C'est là, à Bayonne, ou à côté de Bayonne, qu'on pourrait appeler la banlieue de Bayonne, que cela se fabrique, et c'est la meilleure entreprise dans ce domaine, de France.\

Alors ceci ne compense pas cela, mais s'il y a des raisons de crainte il y a aussi des raisons d'espoir et je dois les dire parce que c'est de ce côté-là que nous saurons créer l'emploi durable, le tissu de métiers et d'entreprises à partir duquel la génération qui vient n'aura plus à se poser ce type de question. Résultat d'une crise qui a commencé ailleurs que chez nous, qui s'est développée chez nous, qui est supportée par l'Europe de l'Ouest tout entière, qui tient aussi à un système qui n'a pas su maîtriser son évolution, qui a laissé de côté des millions et des millions de gens dont la condition sociale n'intéressait guère les gouvernants, telle n'est pas notre position vous le savez.

- Oui, nous construisons la France modernisée, nouvelle, et plus nous arriverons à réduire le temps entre le moment où nous disposons de structures vieillies et le moment où nous aurons les structures modernes, plus ce temps sera réduit, moins de temps durera la crise !

- C'est d'ailleurs cela la crise, alors il faut qu'on m'aide et qu'on aide le gouvernement à réduire les deux bords de la plaie et à faire que nous entrons de plain pied dans la période de construction et de redressement national.

- Dire autre chose ce serait tromper les Français, je m'y refuse ! Ce que nous avons trouvé en 1981 exigeait un effort de redressement beaucoup plus important que nous le supposions. Eh bien l'ayant constaté, ayons le courage de le dire aux Français, d'en affronter les conséquences, le cas échéant les désaveux, mais ne pas dévier et ne pas faire autre chose que de servir le véritable intérêt du pays.

- Telle est en tout cas ma disposition d'esprit, telle est ma volonté et je n'en démordrai pas ! Et je sais qu'il existe assez de réserve d'énergie, de capacité, de compétence, de jeunesse, même chez les anciens en France pour qu'une fois de plus nous gagnions cette bataille. C'est la grande bataille moderne. Je vous y invite tous, mesdames et messieurs, en n'abandonnant aucun secteur, aucun groupe social ou professionnel, si possible aucun individu.\

Se posent les problèmes de liaison, de communication, vous l'avez dit, l'autoroute vers Orthez. Ce que je sais pour l'avoir dit ce matin à Bordeaux, c'est que deux variantes ont été proposées modifiant le tracé initial pour éviter Les Barthes. Ce n'est pas à un Bayonnais que j'apprendrai ce que c'est que Les Barthes et il ne me l'apprendra pas non plus. Allez bâtir une autoroute là-dessus, essayez ! quant aux ressources naturelles que cela représente, avouez que ce serait un peu dommage, mais enfin ce n'est pas moi qui ai décidé cela. Une commission a été choisie, un rapport a été établi, nous sommes en mesure, monsieur le maire, de décider comme vous le souhaitez. Les deux tracés passent soit par Sorde, soit par Gosse & il y a deux petites variantes, vous me demandez de trancher définitivement & eh bien, ce sera fait sans tarder et les travaux pourront commencer. Il y a encore - je posais la question à M. le Préfet à l'instant - une intervention du Conseil d'Etat dont je ne suis pas maître. Dès lors que ce sera fait, la suite viendra.\

Vous vous intéressez, bien entendu, au port de Bayonne, vous avez relié cela avec les considérations sur la décentralisation et sur le prétendu non alignement des crédits sur le transfert des compétences. Eh bien moi, je dis et je répète partout que les crédits correspondants aux compétences transférées l'ont eux-mêmes été au centime près et que cela a été constaté par la commission nationale qui en a la charge et qui est composée surtout d'élus locaux dont la majorité appartient à l'opposition et cela a été reconnu à l'unanimité. La difficulté vient de la méthode. Je ne dédaigne pas du tout votre observation, elle vient de la méthode qui veut qu'aujourd'hui, vous avez des dotations globales d'équipement alors qu'auparavant, puisque c'était l'Etat qui intervenait et il s'agissait surtout des départements, des communes et des régions, vous m'avez surtout parlé de la commune, c'est-à-dire que nous ne parlons pas exactement de la même chose. Une dotation globale aujourd'hui, hier c'était des subventions sectorielles et les communes qui n'étaient pas directement, qui ne sont pas directement concernées, qui doivent passer des contrats aussi avec leur région et leur département. Les communes ont un peu de peine à raccorder exactement - même si c'est au centime près - la destination des crédits qui sont globalement consentis, à l'intérieur desquels c'est à vous de choisir.

- Si par dessus le marché il y avait quelques erreurs de calcul, alors monsieur le maire, vous avez juste à votre côté M. le ministre de l'intérieur et de la décentralisation : il en prendra note et il corrigera. Il se passe aussi quelque chose - cela je le dis en confidence - bien que j'aie l'impression que l'on m'écoute en dehors de cette salle. Moi, j'ai été maire pendant 22, 23 ans, président d'un Conseil général pendant 17 ans. Je sais bien comment je faisais et les autres ne sont pas plus innocents que moi. Ils demandaient des subventions, ils avaient des dotations politiques, cela marchait et cela va mieux. D'ailleurs, maintenant le

des subventions, s'ils avaient des relations politiques, cela marchait plutôt mieux. Disons, monsieur le maire, que pendant 23 ans cela n'a pas mal marché pour vous. Ensuite, naturellement, cela a changé.

- Eh oui, les forces populaires parvenues au pouvoir, au travers de l'union de la gauche en 1981, au lieu de profiter de cette latitude - après tout, on aurait pu en user de la même façon - nous avons décentralisé, c'est-à-dire que c'est maintenant vous qui décidez à notre place. Je vois que vous dites non, monsieur, c'est vous qui décidez à notre place... La région M. le président de Région est là, le président du Conseil général n'est pas loin, il est là, et je vous dis hautement que c'est vous qui en dépendez. Mais voilà, quand vous aviez des subventions directes, vous disiez toujours : "il m'en faut un peu plus, ou il m'en faut d'autres encore". L'Etat vous les refusait naguère parce qu'il ne pouvait pas faire tout et n'importe quoi. Maintenant que vous avez pris vous-même la dotation globale qui vous est transférée, vous vous dites : "et si on pouvait avoir encore un peu plus en se tournant du côté de l'Etat" qui, pourtant, s'est déchargé non pas de cette responsabilité mais de cet avantage d'avoir à gérer lui-même l'ensemble des communes de France. Voilà la réalité.

- Vous n'avez pas fait tous ces calculs, monsieur Grenet. Je vous connais et vous ne manquez ni d'honnêteté, ni d'habileté, ce qui est d'ailleurs excellent pour faire un bon maire, mais parlons clair, que nul n'abuse l'autre. Vous avez votre part et toute votre part, à vous, maintenant, de démêler avec M. le président de la Région et M. le président du Conseil général ce qui vous revient. Ce n'est pas mon affaire, et s'il y a des grands travaux et il y en a qui exigent un effort national où l'Etat doit ou peut réapparaître - J'imagine que le problème du port de Bayonne est de cet ordre là. Il s'agit d'une ouverture sur l'extérieur, qui n'intéresse pas simplement la ville de Bayonne, mais qui touche à l'économie générale du pays.

Voilà les quelques réponses que je voulais vous apporter dans l'immédiat. Mais je vais ajouter quelques réflexions sur un sujet dont on imagine bien qu'à Bayonne il soit normal d'en parler. Je veux parler des problèmes posés actuellement au Pays basque.

- Cela est endémique, ambiant, depuis longtemps. C'est vrai que les problèmes se posent, que la République française, au travers du siècle passé et de celui-ci, a fort utilement développé l'école, l'instruction publique et par là-même, apporté une chance supplémentaire de promotion sociale et professionnelle à tous les citoyens qui n'étaient plus enfermés dans leur localité, par leur langage, et leur culture. Mais, comme toujours, l'effort a été porté plus loin qu'il convenait et l'on a pu justement se poser la question - et elle est posée - de l'étouffement des cultures minoritaires. Cet effort de plus de justice et de plus de chance pour tous les enfants de France a fini par être compris - et parfois à juste titre - par ceux qui aimaient, et comment n'auraient-ils pas aimé leurs traditions, leur façon de penser, de parler, leur cercle familial, leur histoire, dès lors que cela pouvait être compris comme un étouffement, comme une sorte d'abolition de leur identité, problème évident qu'il faut admettre. L'autre problème est de savoir quelle doit être la réponse de la puissance publique, quel est son contenu et quelles sont ses limites. Son contenu, c'est que tout ce qui peut contribuer à la préservation, à la sauvegarde de ce quelque chose de vivant, - comme un organisme vivant - qu'est une langue, une culture, doit être protégé, soutenu, aidé et s'il le faut développé.

- J'ai vécu cette expérience différente, de moins grande ampleur, de moins grande acuité dans la région que je représentais, alors, cette fois-ci, pendant 35 ans, j'ai toujours été l' élu du même endroit où, sans parler de "langue", c'est une noblesse, les dialectes prévalaient et c'était vraiment dommage de voir tout cela disparaître avec la génération nouvelle. J'ai pris des dispositions pour que, par des dictionnaires étymologiques, par des ouvrages de géographie, d'histoire, afin que soit accumulée dans nos universités bourguignonnes la masse d'information qui permettrait de sauvegarder ce qui pourrait être perdu à jamais. Autour de cela, un mouvement intellectuel et un mouvement populaire se dessinent : une certaine joie d'avoir cette identité là, à plus forte raison lorsqu'il s'agit du pays basque qui a une vraie langue, une origine particulière, une identité particulièrement accusée. Pourquoi n'aurait-il pas le moyen de préserver cela ? Je l'ai toujours dit, pensé, je l'ai dit en 1981 et je le répète en 1984, élu Président de la République.

Je vais rappeler un certain nombre de travaux effectués depuis 1981, d'abord par la mission Ravail, aujourd'hui à la sous-préfecture de Bayonne, et pour l'arrondissement existe toute une série de services d'état qui n'existent plus dans aucune autre circonscription.

- Une commission d'urbanisme à caractère départemental est créée à Bayonne. seul cas en France et

une commission des sites a été créée à Bayonne, seul cas en France. Vous avez dû abandonner, et je n'y suis pour rien, les projets de conseil culturel du Pays basque - débat entre vous, je n'ai pas à prendre position - mais vous avez créé un centre culturel du Pays basque qui a reçu l'accord le plus général. Son conseil d'administration, ses institutions sont en place, le recrutement des personnels est en cours et il dispose de locaux provisoires et d'un projet de construction de locaux neufs qui devrait aboutir rapidement.

- Mais c'est surtout les problèmes de l'enseignement et de diffusion, la culture, qui retiennent l'attention de beaucoup de gens qui se sentent français et qui aiment leur pays, et qui souffrent de cette sorte de destruction, de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ont reçu en héritage de leur père. Savez-vous combien d'enfants apprennent le basque actuellement dans les écoles publiques et privées ? 7000. C'est un chiffre considérable quand on connaît la démographie de ces différentes provinces. L'enseignement dans les écoles primaires et maternelles entre 1982 et 1983, quatorze postes publics, créés, sept postes privés, itinérants publics, itinérants privés, quatorze et sept vingt et un. Septembre 1982 en plus 10 postes publics et deux postes privés. A la rentrée 1984, cinq postes publics de plus. Les maîtres sont formés, disposent de l'option langue et culture basque à l'école normale. Pour le secondaire quatorze établissements pratiquent le basque, soit comme deuxième langue obligatoire, soit comme langue facultative et obligatoire ou optionnelle, soit comme langue facultative dans dix neuf cours à raison de trois à six heures par semaine. Pour la rentrée de 1984, trente-sept classes "Ikastola", école privée d'enseignement du basque, bénéficient d'une subvention globale de deux millions de francs. A la suite de la convention signée entre le recteur et Seasca qui avait permis déjà d'allouer à cette association, 730000 Frs de subvention en 1983, et comme il s'agit, il faut le reconnaître, d'un pays dont la population n'est pas très importante, et tous ne sont pas demandeurs de cette forme d'enseignement, cela représente disons par individu un effort très important. Les conditions posées étaient que l'effectif des élèves soit suffisant et que les diplômés d'enseignement soient de bonne valeur. C'est bien normal. Quant à l'enseignement supérieur il y a la mise en place à Bayonne d'un institut d'études basques avec départements spécialisés, enseignement, départements spécialisés au pluriel, enseignement, recherches, formation continue, documentation pédagogique, tous les éléments de ce travail ou de reconstitution, et de survie, ou de renouvellement des chances.

- La création d'un IUT je ne l'ai jamais obtenue à Nevers, je vous le signale, et dans mon département il y avait 250000 habitants. Création d'un IUT à Bayonne pour accueillir environ 150 élèves. Vous me disiez 48 à 50 pour l'instant.

- Un diplôme universitaire de langue basque et un certificat de langue basque délivrés à Bayonne. Ce qui permettra et c'est un projet que j'ai retenu, mais je vous annonce les circonstances, cela permettra la création, toujours à Bayonne, d'un département inter-universitaire d'études basques. Cela ne peut pas être séparé de ce que l'on appelle, disons le domaine strictement culturel, bien que je ne parle que de cela depuis un moment.

- Un projet de centre du patrimoine historique et archéologique à Eritalde qui est en instance, il dépend aujourd'hui de l'accord entre le ministère de la culture et du Conseil général qui a déjà acheté les bâtiments, monsieur le président. Cela suit son cours peut-être lentement. Eh bien je dirai au ministre de la culture, par le canal de M. le Premier ministre, qu'il faut activer les choses et vous-même, vous y veillerez de votre côté, monsieur Dubosc `président du Conseil général`.

Une convention entre l'Etat, le département et la ville de Bayonne signée en novembre 1982, pour organiser la mémoire collective, la documentation audiovisuelle, un programme vidéo d'enseignement, le projet de ce que l'on appelle 100 modules de 15 minutes en langue basque. Ce projet a été ralenti, c'est vrai, les tractations entre le Conseil général, le rectorat et FR3 n'ont pas abouti à l'heure où je m'exprime. Enfin rien ne se fait tout seul. Il faut discuter.

- On a nommé deux professeurs d'art basque, créé un fond audiovisuel à la bibliothèque municipale, une extension du musée basque, tandis qu'une convention développe une école de danse traditionnelle et de culture générale.

- Quant aux émissions, l'audiovisuel en langue basque, 15 minutes par jour et 30 minutes le dimanche, c'est déjà un acquis.

Tandis que pour la prime d'aménagement du territoire, la zone à taux maximum a été retenue pour le

Pays basque intérieur, soit 50000 Frs par emploi. Pour le littoral, je le reconnais, le taux, c'est 35000 Frs, le taux normal. Une cinquantaine de communes du Pays basque ont été classées en zone critique, à 40000 Frs l'emploi créé. J'énumère. Vous parliez du Port de Bayonne, le quai Marcel-Forgue a été achevé, le quai Blanc Pignon en tapis de chargements réalisé, la société financière basque Erigoa a été autorisée à augmenter son capital de 500000 Frs.

- Ecoutez, mesdames et messieurs, je vais épargner votre patience, mais à ceux qui vont clamant que les engagements pris n'ont pas été tenus, je dis peut être l'erreur est humaine, est-il tel ou tel domaine précis très concret ou un effort complémentaire reste à faire, mais je dis que les deux gouvernements celui de M. Mauroy et celui de M. Fabius ont bien travaillé pour préserver l'identité basque, naturellement partie intégrante du peuple français. C'est là qu'on rentre dans une autre discussion.

- Décentralisation : ce sont les élus de ce département et plus précisément du Pays basque, à commencer par Bayonne, qui ont la charge de l'essentiel, avec une dotation particulière. Je ne parle pas du financement, mais je parle de la redistribution administrative, à Bayonne comme nulle part ailleurs en France.

- Tout ce que je viens de vous dire sur ce qui a été fait en trois ans, décidant et accélérant un effort culturel, et conduira tout honnête homme, honnête femme à dire que le gouvernement a réalisé les promesses que j'ai faites en trois ans, alors que mes engagements sont pris pour sept ans. Nous avons accéléré l'allure et dans combien de domaines ! Seulement, voilà, tout le monde est pressé, on voudrait tout de suite que soit fait ce qui doit être étalé dans le temps. Il faut quand même comprendre que je dois tenir compte des finances publiques et de l'évolution plus lente qu'on ne croit des esprits c'est-à-dire des moeurs et des usages.\

Il s'agit de dire à nos compatriotes basques, voilà, ce que vous êtes sera préservé pour que la génération future trouve intact même amélioré l'héritage que vous avez reçu, car je ne suis pas sûr que dans chaque famille on ait préservé la tradition du langage. Pour tout cela, oui, le dialogue est ouvert et je serai toujours du côté de ceux qui veulent exister au plus profond d'eux-mêmes porteur d'une histoire qui mérite le respect.

- S'il s'agit de considérer que cela pourrait servir habilement d'étape à-partir de laquelle on rebondit plus loin, pour dire : "autonomie", pour dire : "indépendance", je dis clairement et les yeux dans les yeux : Non. Je ne laisserai pas déchirer le tissu de la France, et l'immense majorité des Basques m'approuvera, si ce n'est déjà fait.

- Alors s'est mêlée cette triste aventure des Basques espagnols venus sur notre territoire pour suivre leur guerre. Je n'en suis pas juge, je n'ai pas à condamner, j'ai simplement à faire respecter les lois de la France sur le territoire français et à ne pas accepter que de violences en violences de part et d'autre, ce pays-là où je suis en cet instant ne connaisse plus que le trouble, l'incertitude et la mort, le crime, la mort. Là encore je dis non ! et les forces françaises de sécurité ont reçu les instructions pour qu'aucune faiblesse ne soit supportée.

- On dit "extradition, c'est un manquement au droit d'asile"... Non, encore ! le droit d'asile c'est un contrat ! Il y a plus de 50 nationalités aujourd'hui réfugiées en France. A tous ceux auxquels cela est consenti et très largement, on le sait, il est bien entendu qu'ils doivent se conformer aux lois françaises. Et si nul ne songerait à leur demander de renoncer à leurs idées, à leurs amitiés, à leur idéal, d'une certaine façon, dirais-je, à leur lutte, je n'accepte pas qu'à-partir du territoire français ils rompent le pacte. Mais il n'y avait pas de pacte en la circonstance avec ces basques espagnols, ils ne l'avaient pas demandé, nous n'avons pas eu à le leur accorder. Il n'est pas acceptable que la France ne soit qu'une base logistique pour que soit accompli, dans un pays voisin et ami, respectable dans sa reconquête de la démocratie, le crime pouvant avoir la France pour complice.

- Ce n'est pas ce gouvernement, ce n'est pas moi qui aurai retiré la qualité de réfugiés politiques aux Basques espagnols dont nous parlons : il y a 5 ans, en 1979, la décision a été prise. J'imagine qu'il devait y avoir des raisons qui devaient ressembler à celles que j'évoque à cela près que les gouvernements précédents n'ont pas poussé leur logique jusqu'à estimer qu'il valait mieux avoir de la considération pour ceux auxquels je parle. Savoir leur dire oui et savoir aussi leur dire non, c'est une façon de les respecter.

- Tout basque espagnol qui voudra l'asile en France l'obtiendra dès lors qu'il renoncera à-partir de la

France à l'action violente, directe. S'il n'y renonce pas, c'est un combattant, mais la France n'a pas à lui prêter la main. C'est tout, c'est aussi simple que cela et à tout étranger qui voudra porter les armes et accroître la déchirure ici en France, au pays basque, l'Etat et la Nation incarnés par le Président de la République et le gouvernement opposeront la fermeté, la résolution et s'il le faut la sévérité.\

Le Pays basque c'est mon pays à moi aussi, je suis chez moi partout en France, non ? J'ai bien l'intention d'y faire un petit tour, puis d'y revenir, je ne suis pas loin. Qu'y a-t-il donc à craindre des amateurs d'une aventure funeste ? Des minorités qui sont souvent respectables mais n'ont alors pas à attendre de complaisance si elles sont honnêtes dans le combat qu'elles mènent. Pas de complaisance : la loi républicaine s'applique partout et ce que je dis pour ce pays-ci, pour quiconque, est vrai pour tous. La France, l'unité de la France est l'un de ces soucis, un beau souci, qui pour moi compte au premier rang.

- Voilà, j'en ai fini, mais comme j'ai expliqué pour commencer toutes les mesures institutionnelles qui allaient dans le sens du respect des identités, reliez les deux parties de mon exposé, et vous le comprendrez dans sa plénitude.

- Monsieur le maire, merci de votre accueil, et vous aussi mesdames et messieurs, vous entendez cette foule diverse, bien entendu, quand je vais dans ces foules et que j'entends des acclamations mêlées, cela rompt la monotonie du paysage et puis ça prouve que notre démocratie est vivante, ah ! si on la ponctue de plastic et de bombes, là c'est un autre langage, mais le nôtre aussi sera différent.

- Voilà, c'est tout ce que j'avais à dire à Bayonne, sinon que cette résolution s'accompagne aussi de la certitude que les habitants de cette région dans leur ensemble m'ont parfaitement compris. Nous allons continuer ensemble à édifier la France, la grande France moderne dont nous avons besoin, comme il m'est facile de dire en cet instant :

- Vive Bayonne, Vive le Pays basque, Vive la République, Vive la France.\